

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le vendredi 9 février 2024, à 8 h 15 à la salle Plamondon de l'hôtel de ville.

Sont présents : Monsieur le maire, Bernard Gaudreau, président

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Luc Bertrand
Serge Beaulieu
Luc Delisle
Anne-Sophie Paquet
Simon Sheehy
Denise Thibault

Est également présent : M. Réjean Tremblay, directeur des finances

Sont excusés de lors absence : M. Luc Bertrand
Mme Denise Thibault
Mme Marie-Krystine Beaugard, directrice générale et greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-02-38 Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 8 h 15 et sur proposition de monsieur Simon Sheehy, l'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT D'OPÉRATION

24-02-39 **CONSIDÉRANT QUE** la ville de Neuville demeure en attente du versement d'aides financières du gouvernement dans le cadre de projet municipaux réalisés;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Neuville doit disposer de fonds suffisants afin de poursuivre ses opérations courantes jusqu'au versement des aides financières et la perception des revenus de taxation;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNE-SOPHIE PAQUET, ET RÉSOLU

QUE le conseil de la ville de Neuville autorise la directrice générale et le directeur des finances et trésorier, à entreprendre des démarches auprès de la Caisse populaire Desjardins dans le but de contracter une marge de crédit d'opération d'un maximum de 500 000 \$ pour le soutien des dépenses dans les périodes creuses relativement à la collection des revenus de taxation;

QUE le conseil autorise madame Marie-Krystine Beaugard, directrice générale, et/ou monsieur Réjean Tremblay, directeur des finances et trésorier, à signer au nom de la ville de Neuville tous les documents nécessaires à l'ouverture de cette marge de crédit d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. FERMETURE DE LA SÉANCE

24-02-40 Ayant épuisé les points à l'ordre du jour, sur proposition de monsieur Serge Beaulieu, le président lève la séance à 8 h 25.

En signant le présent procès-verbal, monsieur Bernard Gaudreau, président et maire, reconnaît avoir signé l'ensemble des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffe